Date de génération de ce justificatif : 15/11/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

KEYNAVO INVEST – Constitution de société

Référence : L028466

Départements de publication : Ille et Vilaine
Annonce légale publiée le 6 décembre 2024 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Constitution de société

Par acte SSP du 01/11/2024, il a été constitué une SASU dénommée : KEYNAVO INVEST Siège social : 4 RUE Frédéric Mistral, 35200 RENNES Capital : 100€ Objet : – L'acquisition et la détention et la cession, sous quelque forme que ce soit et par tous moyens, par voie directe ou indirecte, de toutes participations, valeurs mobilières, droits, intérêts et engagements dans toutes sociétés ou entreprises constituées ou à constituer et dans tous groupements ou toutes entités juridiques quel que soit leur formes, françaises ou étrangères ; – La gestion de ses participations financières et de tous intérêts dans toutes sociétés ou entreprises ou dans tous groupements ou toutes entités juridiques quel que soit leur formes, françaises ou étrangères ; – Et plus généralement, toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, juridiques, économiques et financières, civiles et commerciales, se rattachant à l'objet sus-indiqué ou à tous autres objets similaires ou connexes, de nature à favoriser, directement ou indirectement, le but poursuivi par la société, son extension ou son développement. Président : M. Nicolas TONNARD, 4 rue Frédéric Mistral, 35200 RENNES. Admissions aux assemblées et droits de vote : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Clauses d'agréments : Actions librement cessibles entre associés uniquement. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de RENNES

Consulter cette annonce en ligne

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE